



11 rue de Tourtille, 75020 PARIS
01.44.62.70.01
snu75@snuipp.fr

Paris, le 6 février 2025

A l'attention de Madame la Maire de Paris
A l'attention de Monsieur le Premier adjoint à la Maire de Paris

Objet : remise en cause du régime dérogatoire parisien des décharges de direction

Madame la Maire de Paris,
Monsieur le Premier adjoint à la Maire de Paris,

Comme vous le savez, la FSU-SNUipp Paris dénonce la décision brutale du Ministère de mettre fin au régime dérogatoire des décharges de direction et exige le maintien de celui-ci. Pour notre syndicat, ces compléments de décharge sont nécessaires au bon fonctionnement des écoles dans une ville comme Paris qui a un fonctionnement très spécifique. La perte de ces temps de décharge supplémentaires auraient de lourdes conséquences sur le fonctionnement des écoles parisiennes : impossibilité pour les directeur-ices d'assurer l'ensemble de leurs missions (notamment le dialogue avec les familles), perte d'attractivité de la fonction de direction, le report des tâches sur les professeur-es en classe, la perte de poste pour des enseignant-es présent-es depuis longtemps dans l'école (le-la directeur-ice devant reprendre une classe en perdant sa décharge)...

Depuis près de trois semaines, nous interpellons à la fois l'Académie et la Ville pour comprendre les motifs de cette remise en cause. Le Recteur a d'abord annoncé que le système pourrait perdurer si la Ville payait la compensation financière due, puis en CDEN, l'Académie a relativisé cette affirmation en indiquant que cette décision avait été prise par le Ministère et se refuse depuis à donner la moindre explication. La Ville, quant à elle, affirme sa volonté d'obtenir le maintien de ce régime dérogatoire et sa volonté de signer une nouvelle convention sans vouloir entrer dans les considérations financières en discussions avec le Ministère.

Vous le comprendrez aisément, les équipes pédagogiques et leurs représentant-es en ont assez de ce flou et ce renvoi des responsabilités. Les écoles parisiennes et leurs personnels n'ont pas à être pris en étau dans un conflit politique qui opposeraient la Ville de Paris et le Ministère. Par conséquent, la FSU-SNUipp s'adresse à vous afin de connaître la

teneur des échanges entre la ville et le Ministère puisque nous savons qu'un rendez-vous a eu lieu jeudi 30 janvier.

Dans l'attente de votre retour, veuillez croire, Madame la Maire, Monsieur le Premier adjoint, en notre attachement profond au service public d'éducation, et bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, positioned below the typed names of Léa de Boisseuil and Audrey Bourlet de la Vallée.